

Expos 5 Reds 4
Flynn, Little
et Dawson
dépannent
leurs lanceurs

D 3

**Les Bruins sortent les
Sabres des séries**
**Les Oilers déclassent
les Black Hawks 8-4**

D 1



la tribune

74e ANNÉE — No 55 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 25 AVRIL 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.75 par semaine

"Soirée canadienne" quitte l'écran après 23 ans

La plus belle partie de ma vie prend fin

— Louis Bilodeau



par Daniel Forgues
■ SHERBROOKE — "J'ai vécu avec le peuple du Québec. Avec la disparition de "Soirée canadienne", c'est la fin d'une partie très importante de ma vie, la plus belle partie de ma vie", révèle Louis Bilodeau, celui qui a animé "Soirée canadienne" durant 23 ans, l'une des émissions les plus vieilles sur les ondes télévisées du Québec.

Sauf les reprises que l'on envisage de représenter à l'écran, "Soirée canadienne" ne viendra plus divertir ses 150,000 auditeurs heb-

domadaires, a décidé la direction de Télé-7.

Une dernière émission d'adieu où on démystifiera "Soirée canadienne" sera toutefois produite très bientôt.

Depuis 23 ans, toutes les semaines, Télé-7 présentait cette émission à caractère folklorique. Et depuis 23 ans, Louis Bilodeau animait cette émission.

Rejoint chez lui hier soir à Sherbrooke, l'animateur a révélé qu'il acceptait avec sérénité la décision de Télé-7, "mais j'aurais bien aimé me rendre à 25 ans d'émissions", a-t-il commenté.

"Vous savez, il n'y aura pas une cassure brutale, on présentera des reprises pour un petit bout de temps; mais, c'est bien sûr, ce sera une page d'histoire que je devrai tourner dans ma vie", a déclaré l'animateur.

Autre chose

Quant au vice-président de Télé-7, M. Bernard Fabi, il a révélé à La Tribune hier soir que la direction avait pris cette décision il y a environ un mois et que cette décision n'avait pas été motivée par les cotes d'écoute.

"On a juste le goût de faire autre chose. Ce n'est pas une question de cote d'écoute. Je pense qu'on a fait le tour de la formule et que c'est mieux de laisser une émission quand elle est populaire", a-t-il révéle.

M. Fabi a de plus précisé que Télé-7 voulait maintenant consacrer ses énergies particulièrement dans le domaine de l'information.

"Avec "Soirée canadienne", ça nous prenait un personnel de 15 personnes durant toute une journée pour produire une émission. Bien sûr, on donnera un bulletin d'information d'une heure tous les jours", a expliqué M. Fabi.

Il a aussi soutenu que la direction de Télé-7 voulait donner à son personnel une chance de se sentir plus à l'aise en produisant de nouvelles émissions.

Le vice-président de Télé-7 a dit que la télévision payante constituait maintenant une concurrence et qu'il était rendu très important d'assurer une meilleure information régionale pour "mieux refléter notre région".

Un jour ou l'autre

Quant à l'animateur Louis Bilodeau, il a révélé qu'il s'attendait un peu à cette décision "un jour ou l'autre".

"Après 23 ans, il fallait bien qu'on s'attende à ce que cette émission ne soit pas éternelle", a-t-il commenté.

Il a dit comprendre la direction de Télé-7 et ne pas nourrir de rancune à son endroit.

"Ce n'est pas une question de cote d'écoute... on a fait le tour de la formule et c'est mieux de laisser une émission quand elle est populaire."

— Bernard Fabi

A 58 ans, le populaire Louis Bilodeau terminera donc "ses" soirées canadiennes.

"J'avais tout de même senti que ça finirait un jour et j'ai mis sur pied un commerce qui s'occupe de produire des albums-souvenirs pour les municipalités et les paroisses".

Car le Québec, Louis Bilodeau le connaît bien, surtout après avoir produit 888 émissions de "Soirée canadienne".

Pour la dernière production de "Soirée canadienne", a expliqué le vice-président de Télé-7, on verra un Louis Bilodeau se rappeler des souvenirs de 23 ans, on visionnera quelques scènes des meilleures émissions, avant de voir tous les décors dans lesquels étaient tournés ces scènes de folklore purement québécois "afin de démystifier la "soirée canadienne", a-t-il conclu.

□ Québec compte instaurer des programmes de relance

1 à 2 milliards \$ investis dans l'industrie minière d'ici 4 ans?

■ QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec compte instaurer avant l'été plusieurs programmes de relance de l'industrie

minière qui devraient susciter des investissements privés de 1 à 2 milliards \$ au cours des trois ou quatre prochaines années.

Diverses sources bien informées au sein du ministère de l'Énergie et des ressources (MER) ont indiqué à La Presse canadienne qu'en vertu de ces programmes, les compagnies minières pourront recevoir des subventions ou des prêts pour acheter de l'équipement et mettre en valeur ou transformer les ressources.

Les nouveaux programmes seront semblables à ceux déjà en place dans les domaines agricole ou des pâtes et papiers, par exemple, et nécessiteront de l'État une mise de fonds de "quelques dizaines de millions de dollars".

Cette décision du gouvernement a été prise à la suite d'une large consultation auprès des diverses composantes de l'industrie minière au cours de six derniers mois.

Au terme de leur enquête, les responsables du MER ont pu constater que les compagnies minières avaient des projets en abondance.

Du même coup, ils ont réalisé que la crise et des bilans financiers précaires ne permettaient pas aux entreprises, à court ou à moyen terme, d'investir dans la réalisation des projets en question. D'où la nécessité, estiment-ils, d'aider financièrement le secteur minier à devancer ses projets.

Déjà au mois de mars, au sortir de la réunion spéciale de son cabinet au Mont Sainte-Anne, le pre-

mier ministre Lévesque avait reconnu la nécessité d'une aide ponctuelle à l'entreprise privée afin d'accélérer la mise en oeuvre d'importants projets, dans le secteur minier notamment.

La crise, indique-t-on au MER, a entraîné une baisse considérable de la demande et un effondrement des prix des métaux. Ce qui a forcé les compagnies minières à suspendre leurs opérations et à écouler leurs inventaires.

"De sorte que si on ne fait rien, explique-t-on, lorsque la reprise économique arrivera, les producteurs qui n'auront pas déjà recommencé à produire ou qui auront épuisé leur stock, ne seront pas en mesure de répondre à la demande de leurs clients."

"On risque donc, poursuit-on, en retardant nos investissements, de manquer le bateau. Si on veut conserver notre place dans le marché et maintenir au moins nos emplois dans le secteur, il faudrait faire nos investissements maintenant."

Les programmes que le MER compte lancer pour aider l'industrie minière, s'articuleront essentiellement autour de deux axes.

Chose certaine, a indiqué un porte-parole du MER, on est conscient des problèmes particuliers de chaque production minière.

□ Les querelles Ottawa-Québec

Coûteuses pour les Québécois

■ QUEBEC (PC) — En pleine crise économique, les éternelles querelles Ottawa-Québec auront coûté fort cher aux Québécois.

C'est ce que constate le ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, qui ne croit pas que le fédéral soit le seul à blâmer. De toute évidence, M. Parizeau déprouve l'attitude de certains autres membres du conseil des ministres dans leurs relations avec Ottawa.

Invité à prendre la parole au cours d'un brunch organisé par le Parti québécois de Jean-Talton dans le cadre de la campagne de financement, le ministre a déploré en effet que "nous nous soyons payés le luxe d'avoir des gouvernements en

bagarres continuelles l'un contre l'autre alors que tout s'écroulait".

Il est évident, selon lui, que ces tensions et ces luttes ont contribué à la détérioration de l'économie au Québec et au Canada.

"On a peut-être la plus extraordinaire illustration de ce que nous, au Parti, québécois on répète depuis 10 ans et que le premier ministre actuel du Québec, M. Lévesque, décrivait autrefois quand il était dans l'opposition, comme étant la maison de fous.

Nous nous sommes amusés, alors que la chaloupe prenait l'eau, à se mettre debout tous les deux dedans et à se battre à coups de poings. Ça se paye. "Ca s'est payé très cher", de laisser tomber le ministre.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 12°C. — DEMAIN: NUAGEUX.....C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- AGRICULTURE.....B-4
- ARTS.....C-2
- LE CANADA.....B-7
- DÉCÈS.....C-8
- DÉTENTE.....C-6
- FINANCES.....B-3
- PETITES ANNONCES.....C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

Le budget
vu
par le
fiscaliste
Gérald
Tessier

B 8



**60,000
VISITEURS
AU SALON
HABITAT
DE L'ESTRIE**

■ Avant même que l'exposition ne commence, les responsables du Salon avaient réservé les locaux du pavillon Univestrie pour les deux prochaines années.

A 2

**Du hockey junior
au Forum, le Canadien
en joue à l'année.**



60,000 visiteurs au premier Salon Habitat de l'Estrie: les prévisions ont été doublées

SHERBROOKE (DF) — Avant même que leur exposition ne débute, les responsables du Salon Habitat de l'Estrie avaient réservé les locaux du pavillon Univestrie pour les deux prochaines années, a révélé le président de l'organisation, M. Gérard Allard.

Ce premier salon a obtenu un succès inespéré, les prévisions d'assistance ont été doublées, 60,000 personnes, et on prévoit déjà louer plus d'espace l'an prochain et faciliter encore plus les entrées, a révélé le président.

Car durant les trois jours qu'a duré ce premier véritable salon de l'habitation, de longues files ont dû patienter à l'extérieur avant de pouvoir entrer et visiter les exposants. La circulation automobile a

pratiquement été paralysée sur le campus universitaire tellement les gens voulaient visiter le salon.

Hier, par exemple, on remarquait une file constante évaluée à 1200 personnes à l'extérieur du pavillon et il fallait compter au moins trois quarts d'heure avant d'entrer dans la salle d'exposition.

"On a été vraiment pris par surprise, on avait prévu entre 25,000 et 30,000 visiteurs au maximum, de dire M. Allard, les exposants n'en

finissaient plus de répondre aux questions des gens".

Samedi soir, les exposants ont tous signé une lettre exprimant leur satisfaction à l'endroit des organisateurs. Ils comptent même renouveler l'expérience dès l'an prochain, a-t-on su.

"Le succès du salon prouve au moins une chose: c'est que la population a besoin d'information. Une telle organisation répond aux besoins des gens, c'est indiscutable", a commenté le président.

Les quelque 110 exposants avaient en montre des marchandises évaluées à près d'un million \$ au pavillon Univestrie.

En plus des informations qu'ils donnaient aux visiteurs, les exposants pouvaient également vendre leurs produits. M. Allard estime que les exposants "sont rentrés dans leur argent dès la journée de samedi".

Le Salon Habitat de l'Estrie est à but non-lucratif. D'ailleurs, l'admission était gratuite, ainsi que le stationnement sur le campus.

M. Allard a par ailleurs révélé qu'une étude sera effectuée parmi les exposants au cours des prochains mois afin d'évaluer les retombées économiques engendrées par ce premier salon de l'habitation.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les prévisions d'assistance ont été doublées en fin de semaine ont dû patienter avant d'être admises à cette exposition où on retrouvait près de 140 kiosques.

On compte récupérer 30,000 \$ de marchandises volées en '83

SHERBROOKE (DF) — "Si ça continue, on va récupérer pour 30,000 \$ de marchandises dès la première année".

Gérant général pour le magasin à rayons Pascal à Sherbrooke, Normand Trudel est presque stupéfait des premières données de vols à l'étalage qu'il a obtenues depuis qu'un système de sécurité a été mis en place dans le commerce.

Depuis la fin de février, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées, soupçonnées d'avoir quitté le magasin sans avoir payé certains objets.

Jamais depuis son installation à Sherbrooke le magasin Pascal n'avait eu un système de surveillance comme tel; auparavant, c'était les commis qui surveillaient du mieux qu'ils le pouvaient. On récupérerait alors pour 2,000 \$ à 3,000 \$ de marchandises et les plaintes officielles étaient plutôt rares parce que le gérant devait s'en occuper personnellement. "Je devais aller en cour quand on portait plainte et je n'avais quand même pas tout le temps pour y aller", de préciser M. Trudel.

Maintenant, il y a des surveillants non identifiés dans le magasin.

"C'est un système très sommaire pour l'instant. On compte le développer, mais ça donne déjà des ré-

sultats fantastiques", de commenter M. Trudel.

Ces résultats? Une cinquantaine d'arrestations en quelques semaines et déjà quelques milliers de dollars récupérés en marchandises.



Normand Trudel

"Curieusement, a révélé le gérant général, la moyenne d'âge des gens arrêtés est de 45 ans. Neuf fois sur dix, il s'agit d'un homme."

Et que vole-t-on?

Parmi les gens arrêtés depuis un

certain temps, la valeur maximum du vol se chiffre à quelque 72 \$ tandis que la valeur minimum est de 1.49 \$. Il s'agit presque toujours d'outils.

"Que ce soit 1.49 \$ ou 72 \$, le geste est sensiblement le même et il est aussi reprochable. Nous, on fait appel à la police dans tous les cas", de préciser M. Trudel.

Du côté policier, les procédures sont moins longues depuis quelques semaines puisque les agents peuvent maintenant délivrer une sommation de comparaître à un suspect de vol à l'étalage, ce qui évite de devoir amener le suspect au poste.

Chez Pascal, comme probablement dans bien d'autres magasins à rayons du genre, le fléau du vol à l'étalage est très important: "on

retrouve régulièrement des contenants ou des boîtes vides dans le magasin et il faut en déduire que le contenu a été volé", soutient M. Trudel.

"C'est certain qu'on ne réussira pas à détruire complètement le fléau, mais si on le réduit considérablement, ce sera toujours ça de fait. Nous, on figure qu'en plus de récupérer 30,000 \$ de marchandises volées, on pourra éviter de se faire piquer pour 50,000 \$ de marchandises en dissuadant les voleurs avec notre système de surveillance".

Il estime par ailleurs que 12,000 personnes achètent hebdomadairement au magasin. Par contre, au moins 25,000 personnes visitent le magasin toutes les semaines.

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

ne du notariat qui débute aujourd'hui... c'est tout simplement qu'il rentre d'un séjour en Floride...

— O —
L'Association des directeurs de crédit tiendra son souper mensuel demain soir au motel Intercité et recevra pour l'occasion M. Richard Labrosse, directeur de l'information au Trust Royal, qui expliquera ce qu'est une fiducie...

"Le maire" avec le Canadien? Il dirigerait à huis clos!



Même si l'intention de délaissier la police, l'agent Mario Laliberté aime bien avoir plusieurs cordes à son arc... Il parait donc sa culture aux moindres occasions qui se présentent et il vient tout juste d'apprendre qu'il pourrait fort bien être un excellent laveur de vitres...

— O —

Même si Yvon Ellyson n'aurait pas du tout l'intention de faire l'acquisition d'une Rolls Royce, mais son copain Steve "Hi guy's" Elkas ne veut prendre aucune chance et il s'est proposé comme chauffeur...

— O —

Si Louise Cantin ne parle pas tellement de son chien de ce temps-ci, c'est que son "Irish Setter" l'a poussée par terre en sautant sur elle et qu'elle s'est tout simplement mordue la langue...

— O —

Ne vous inquiétez pas si André Vaillancourt a l'air sombre lors du lancement de la semaine

LA SEMAINE DU NOTARIAT

CONFERENCE "GRATUITE"

SEMINAIRE DE SHERBROOKE
195 rue Marquette
Salle Mgr Couture
à 20h00, lundi 25 avril

Conférencier: Me Jean-Paul Normand, notaire

SUJET: "COMPAGNIES et SOCIÉTÉS"

- différences entre une compagnie et une société
- avantages et désavantages
- compagnies fédérales et provinciales
- dissolution

90630

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

"ESCALADE"

\$500

la tribune

5 MARATHONS CONSECUTIFS

VOIR LE REGLEMENT CI-BAS

MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$750.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 21 avril 1983:
O-64

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 22 avril 1983:
B-12

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 23 avril 1983:
B-8

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 25 avril 1983:
G-51

MARATHON - CARTE BRUNE

MONTANT A GAGNER \$1,000

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 21 avril 1983:
O-70

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 22 avril 1983:
G-54

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 23 avril 1983:
B-11

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 25 avril 1983:
O-68

REGLEMENT

- 1- Le BINGO ESCALADE \$5,000 est une série de 5 MARATHONS dont l'enjeu total est de \$5,000, joué sur 3 cartes différentes. Dans tous les cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- 2- La première carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (BLEUE) sera distribuée le 5 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplit est de \$500 pour le premier marathon et de \$750 pour le second marathon.
- 3- La deuxième carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (BRUNE) sera distribuée le 12 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplit est de \$750 pour le premier marathon et de \$1,000 pour le second marathon.
- 4- La troisième carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (JAUNE) sera distribuée le 19 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplit est de \$2,000.
- 5- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra les 3 cartes. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 7- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

88587

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, JIK 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ

Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT

Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ

Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201

Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00; 6 mois \$70.00; 3 mois \$40.00; 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays. 1 an \$165.00; 6 mois \$100.00; 3 mois \$65.00; 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

L'édifice multifonctionnel du plateau de la rue Parc 1,5 million \$ débloqués aujourd'hui

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Le dossier de l'édifice multifonctionnel projeté sur la rue Parc depuis plusieurs années connaîtra son dénouement dès cette semaine, a-t-on pu apprendre, et la signature permettant de débloquer les fonds de 1,5 million \$ devrait s'effectuer dès aujourd'hui à Sherbrooke avec les autorités du ministère de l'Immigration et de l'emploi.

Le président du Comité de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke (CERAS), M. Denis Berger, a confirmé le fait à La Tribune hier midi lors d'une conversation téléphonique.

La subvention de 1,5 million \$, provenant du gouvernement fédéral, avait été annoncée en janvier pour construire un édifice multifonctionnel sur le plateau Parc.

Mais les fonds n'avaient pas été débloqués.

La semaine dernière, les soumissions ont été ouvertes pour la construction de l'édifice et quelques en-

trepreneurs ont présenté leurs soumissions, a déclaré M. Berger.

"Mais il faut suivre le cheminement", a-t-il précisé, ajoutant qu'on ne pouvait accorder les contrats avant d'avoir la certitude qu'on obtiendrait finalement la subvention.

Aujourd'hui, donc, les documents officiels seront signés entre les autorités concernées.

Le projet pourra donc aller de l'avant et on prévoit que les contrats pourront être accordés aux entrepreneurs dès la fin de cette semaine.

Quant à la construction, elle devrait débuter dès le 1er mai, a an-

noncé le président de CERAS et sera terminée à la mi-août, juste à temps pour la tenue de l'exposition agricole de Sherbrooke.

"On a obtenu la certitude que ça pouvait se réaliser dans ces délais", a précisé M. Berger.

Le complexe, qui ne porte pas encore de nom officiel, abritera donc

le volet agricole lors de l'exposition et ses coûts de construction sont de 1,5 million \$.

En janvier, M. Berger avait laissé entendre que l'édifice pourrait être utilisé toute l'année et devenir le site d'événements comme le Salon des métiers d'arts et le Salon agro-alimentaire.

Il avait aussi parlé d'un marché public de fruits et légumes, d'un marché printanier de fleurs et d'arbustes, d'encans, de salon de machinerie agricole, etc.

La réalisation du projet entraînera également la disparition des vieilles granges sur le terrain de l'exposition.

Quant à l'arène Eugène-Lalonde, on devrait y abriter, lors de l'exposition, les volets industriel et commercial.

La construction de l'édifice multifonctionnel créera directement quelque 120 emplois dans la construction, a conclu M. Berger lors de l'entrevue d'hier.

1 autre million \$ nécessaire?

SHERBROOKE (DF) — Même si le projet de construction d'un édifice multifonctionnel sur la rue Parc est tout près d'une concrétisation, il semble que les travaux coûteront beaucoup plus que 1,5 million \$ a appris La Tribune.

La subvention fédérale annoncée en janvier et qui doit se conclure officiellement aujourd'hui à Sherbrooke est de 1,5 million \$.

Or, la plus basse soumission présentée dans le cadre de ce projet serait de 1,512,000 \$. Et cela n'inclut pas les frais d'ingénieurs qui peuvent se chiffrer en plusieurs milliers de dollars.

Ces chiffres ne concernent que les coûts de construction.

Toutefois, avant de construire cet édifice multifonctionnel, la Ville devra voir à démolir les vieilles granges de la rue Parc, réaménager le terrain en profondeur, y revoir le drainage, l'asphalter, etc.

En fin de compte, toujours selon les détails obtenus par La Tribune, une somme supplémentaire de 1 million \$ serait nécessaire pour

compléter tous les travaux relatifs à cet édifice.

Le conseil s'est donc adressé au député Réal Rancourt pour voir ce que les autorités provinciales étaient en mesure d'offrir comme solution de rechange. Le député, selon nos sources, devrait étudier les possibilités dès cette semaine. Il a été impossible d'obtenir sa version en fin de semaine.

Quant à la participation de la Ville dans ce dossier, il semble qu'on ne soit pas en mesure de débloquer des sommes considérables pour la construction et l'aménagement de

l'édifice. A peine pourrait-on fournir de l'argent pour l'aménagement des stationnements, a-t-on pu apprendre.

Le président de CERAS a également confirmé qu'une somme supplémentaire serait nécessaire pour compléter tous les travaux relatifs à cet édifice.

Il a toutefois précisé hier soir qu'on n'attendrait pas d'avoir cette somme supplémentaire pour entreprendre les travaux de construction, puisque les travaux sur le terrain environnant pourraient être effectués après la construction.

Chaussures de l'Estrée Travenol achète

SHERBROOKE (DF) — La compagnie Travenol a acheté la semaine dernière les locaux de l'ancienne firme "Les Chaussures de l'Estrée", rue Comtois, dans le parc industriel et c'est vraisemblablement là qu'elle installera ses pénates pour fabriquer ses produits.

Ces terrains, propriété de la Ville de Sherbrooke, ont été vendus pour la somme de 46,000 \$, et sont d'une superficie totale de 22,000 mètres carrés.

Le conseil municipal a d'ailleurs donné son accord de principe à la vente de ces terrains



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

La compagnie Travenol a signé un contrat d'achat pour acquérir l'ancien édifice de Chaussures de l'Estrée dans le parc industriel. Elle a également acheté plusieurs terrains de la Ville.

Selon les détails obtenus par La Tribune, les contrats de vente ont été signés mercredi dernier.

Travenol a d'ailleurs acheté une série de terrains autour des édifices de Chaussures de l'Estrée.

et il ne reste plus maintenant que l'approbation du ministère de l'Industrie et du Commerce, à Québec.

Le conseil doit en effet obtenir un accord du ministère avant de procéder à la vente finale des terrains.

À la recherche d'une cinquantaine de familles

SHERBROOKE (DF) — L'organisme "Les Gîtes de l'Estrée" est à la recherche d'une cinquantaine de familles sherbrookoises qui pourraient accueillir dans leur résidence des touristes lors de la période estivale, a fait savoir en fin de semaine Mlle Diane Roireau.

Les Gîtes de l'Estrée, qui existe depuis 1981, favorise l'hébergement de touristes dans des familles de la

Une famille qui accueille un touriste dans une chambre de sa résidence, dans le cadre du programme de Gîtes de l'Estrée, peut recevoir une vingtaine de dollars en fournissant également le petit déjeuner.

"Ça permet également à cette famille d'échanger avec des gens qui viennent d'autres régions ou pays. Ça crée parfois de forts liens amicaux", de préciser la porte-parole du bureau du Tourisme et des congrès de Sherbrooke.

Le but du nouveau concept vise principalement à améliorer et diversifier le produit touristique de la ville de Sherbrooke.

Selon Mlle Roireau, ce concept répond à une demande de clientèle dont les ressources monétaires sont limitées et qui ont un intérêt particulier à connaître une région en visitant les gens qui l'habitent.

Les familles-hôtes doivent toutefois répondre à certains critères bien précis. L'un de ces critères est de posséder au moins deux chambres dans sa résidence et pas plus de cinq.

Les intéressés peuvent s'adresser au bureau du Tourisme et des congrès, 220, rue Marchant.

Sherbrooke viendra donc s'ajouter sous peu à la liste des localités où Gîtes de l'Estrée a recruté des familles-hôtes. Parmi ces localités, mentionnons: Ayer's Cliff, Coaticook, Cookshire, Lac Bowker, Lac-Mégantic, Magog et Lac Bro-

mont.

Terril, près de Parc, mais avait ensuite foncé sur un poteau.

Blessé légèrement, il a été vite soigné à l'hôpital pour être conduit à la police afin de "vérifier" son haleine.

Et comme le test a indiqué plus de .08, le conducteur devra se présenter en cour... à pieds.

Les flammes causent pour 16,000 \$ de dommages à un chalet à Rock-Forest

SHERBROOKE (DF) — Un incendie a pratiquement détruit un chalet sur le bord de la rivière Magog, à Rock-Forest, en après-midi de samedi et les causes de cet incendie sont inconnues officiellement.

On n'écarte toutefois pas la possibilité que les flammes aient été propagées par un foyer du genre Franklin qu'on avait allumé en matinée.

L'incendie a pris naissance un



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les pompiers ont vite maîtrisé les flammes au chalet de la rue Montpetit, mais le feu avait déjà rongé une bonne partie de la bâtisse avant l'arrivée des sapeurs, avec la conséquence qu'on y déplore maintenant des dommages de 16,000 \$.

Couteau brandi au nez d'un portier...

SHERBROOKE (DF) — Un individu de 20 ans a été arrêté par les policiers aux petites heures samedi matin pour s'être livré à des voies de fait sur le portier d'un établissement hôtelier de la rue Wellington.

Après avoir passé le reste de la nuit dans une cellule du poste de police, le jeune homme a été amené au palais samedi matin où il a été accusé de voies de fait.

Selon ce qu'on a pu savoir, l'individu, en probation pour une affaire de vol, s'est présenté particulièrement éméché à la porte d'une discothèque vers 3 h le matin, tout en chahutant.

Le portier lui a évidemment refusé l'accès de l'établissement et l'individu a alors sorti un couteau. Une courte bagarre a suivi et le jeune homme a finalement été arrêté par les policiers.

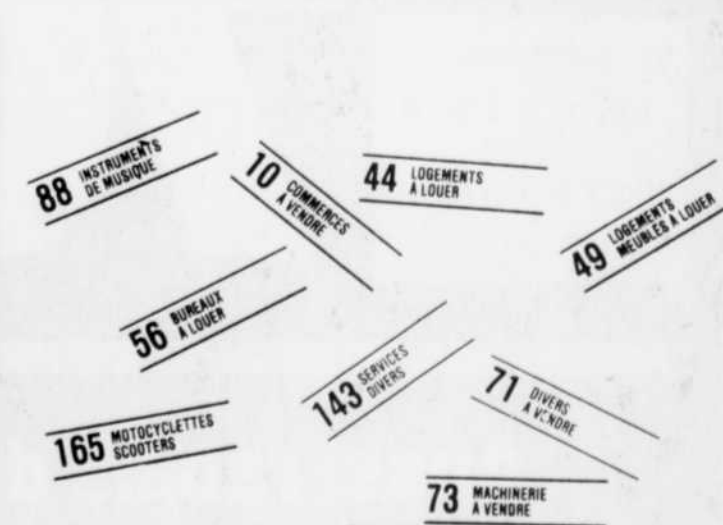
peu avant 15 h au 5668 Montpetit et ce sont les pompiers de Sherbrooke qui ont été appelés un peu plus tard sur les lieux en même temps que les policiers de Rock-Forest.

A l'arrivée des pompiers et policiers, la fumée sortait en plusieurs endroits du toit. Les vitres ont éclaté et les flammes ont jailli des fe-

nêtres, ravageant presque la totalité du petit chalet propriété de M. Daniel Caouette.

Les pompiers n'ont toutefois mis que quelques minutes pour contrôler l'élément destructeur.

Les dommages, édifice et contenu, sont estimés à plus de 16,000 \$. Les sapeurs étaient sous les ordres du lieutenant Yves Lacharité.



le service des petites annonces.

... c'est 18,343

services rendus en mars

dans

la tribune

évidemment!

La police après l'hôpital

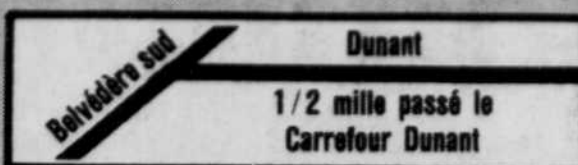
SHERBROOKE (DF) — Un automobiliste a dû faire une courte visite au poste de police après avoir été soigné à l'hôpital aux petites heures samedi matin à la suite d'un accident.

Le monsieur avait réussi, vers 3 h 45 à éviter un tas de sable sur

TAPIS DONALD BLANCHETTE

INC.

1831, RUE DUNANT SHERBROOKE



569-8141



LOT DE
COUPONS
DE PREMIERE QUALITÉ.
RABAIS DE

20% à 70%

Dimensions:
1.83 m x 3.66 m
jusqu'à
10.67 m x 3.66 m.
(6'x12' jusqu'à 35'x12')

Aussi rabais de
20% à 30%
SUR LA
MARCHANDISE REGULIERE
EN MAGASIN

TAPIS VELOURS

Endos jute, 100% nylon
Rég. 20.27 m.c., 16.95 v.c.

EN
VENTE

14²⁹
m.c. 11⁹⁵ v.c.

STORES VERTIFLEX

REDUCTION DE

25%

TAPIS COMMERCIAL

100% nylon d'Antron III,
endos jute.
Rég. 15.49 m.c., 12.95 v.c.

EN VENTE

10⁷⁰
m.c. 8⁹⁵ v.c.

TAPIS COMMERCIAL

Idéal pour sous-sol
100% nylon.

A partir de

7¹²
m.c. 5⁹⁵ v.c.

NOUS AVONS
AUSSI LA

CERAMIQUE

mannington

SOL EN VINYLE
SANS CIRAGE

20%
de rabais

10%

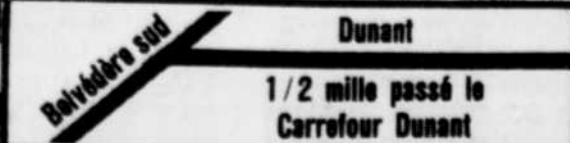
SUR
COMMANDE
DE
TAPISSERIE

PEINTURE NATIONAL

en magasin

à

DES PRIX
COMPÉTITIFS



TAPIS DONALD BLANCHETTE

1831, RUE DUNANT, SHERBROOKE — 569-8141

la tribune — le régional

(Photo La Tribune)
M. Jeannot Picard

□ Le syndicat de la Johns-Manville et le gel salarial

Une solution incertaine

■ ASBESTOS (DF) — Même si les 908 cols bleus de la Johns-Manville à Asbestos acceptaient le gel de leur salaire, il n'est pas certain que ce geste pourrait redonner immédiatement de l'emploi au 250 autres travailleurs qui ont été mis à pied en septembre dernier, a révélé le permanent du syndicat, M. Jeannot Picard en fin de semaine.

Les syndiqués ont pu assister à une séance d'information à Asbestos hier matin sur le projet mis de l'avant par les responsables locaux de la compagnie.

Ils auront la semaine pour y réfléchir avant de se réunir une autre

fois, dimanche prochain, pour prendre une décision finale.

En proposant le gel des salaires à ses employés, la compagnie veut inciter sa maison-mère, qui se trouve à Denver, à investir à Asbestos pour développer le plant B de la Johns-Manville.

35 millions \$

Selon les explications de M. Picard, la compagnie d'Asbestos veut rendre sa situation alléchante vis-à-vis Denver pour qu'on y investisse; mais si on décide de ne pas investir, gel de salaires ou pas, les 250 employés mis à pied en septembre dernier ne pourront reprendre leur travail.

Les travaux requis pour enlever le mort-terrain du plant B, avant de pouvoir rejoindre le minerai, nécessitent des investissements de 35 millions \$.

Pour réduire ces coûts, la Johns-Manville propose à ses employés un gel des salaires durant 18 mois, ce qui constituerait pour elle, une économie de 5 millions \$, montant qu'on pourrait soustraire de l'investissement requis à Denver pour exploiter le plant B.

Les syndiqués ne savent toutefois pas exactement ce que leur en coûterait ce gel des salaires à cause des clauses d'indexation qu'on devrait également laisser tomber.

21 mois

Selon les explications fournies par M. Picard, si Denver se décidait à investir 30 millions \$ après que les syndiqués aient accepté un gel des salaires, le plant B de la mine d'Asbestos pourrait être exploité durant une période de 21 mois.

Or, les 250 employés mis à pied en septembre dernier pourraient rentrer au travail pour une période de neuf mois seulement; après, on procéderait à des mises à pied graduelles.

La décision d'exploiter ou non le plant B devra se prendre avant le 21 mai, a précisé M. Picard.



(Photo La Tribune)

Selon le syndicat, en proposant le gel salarial, la Johns-Manville veut inciter la compagnie-mère à investir 35 millions \$.

Zone inondable à Cookshire

Pétition pour baisser les taxes

COOKSHIRE (LR) — Une vingtaine de citoyens s'élèvent devant le fait que leurs terrains soient déclarés dans une "zone inondable". Aussi, ont-ils présenté une pétition, demandant au conseil municipal d'abaisser leurs taxes.

Les citoyens, résidents de la rue Eaton et des alentours, demeurent dans des maisons mobiles. Ils ont décidé de faire pression auprès du conseil afin de savoir se ce zonage n'est que temporaire ou vraiment permanent.

Dans le cas où la zone est vraiment "inondable", il devient impossible pour eux d'agrandir leur maison mobile. Déjà, quatre ou cinq propriétaires prévoient faire des rénovations, mais les permis d'agrandissement leur sont refusés.

Mais leur plus important argument est le fait qu'en étant ainsi zonés, les terrains deviennent très difficiles à vendre, puisque personne ne désirera acheter une résidence à laquelle il ne peut apporter des changements.

Il est à noter que lors de l'importante inondation de l'année dernière, certains d'entre eux n'ont subi que de minimes dégâts. Il leur semble donc inopportun de déclarer cette zone inondable.

Le conseil municipal, quant à lui, n'est pas responsable du taux d'évaluation des résidences, le rôle d'évaluation étant fait par des évaluateurs professionnels. Il a donc suggéré aux propriétaires concernés de remplir une demande de révision.

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Efforts conjugués pour une première

Une personne handicapée physique de la région de Sherbrooke a pu devenir la première personne au Québec à bénéficier du système électronique de contrôle de l'environnement TOSC-2 grâce à l'initiative de Promotion-Logement et au coup de pouce financier de la Légion Canadienne. Sur la photo, le bénéficiaire, M. Gerald Bouffard, est entouré de M. Jacques Lacroix, directeur général de Promotion-Logement, Mme Claudette O'Malley, présidente régionale de la "Parade des dix sous", M. Roland Garand, président de la Légion Canadienne, M. Paul Richard, vice-président de la "Parade des dix sous" pour le Québec, et M. Bernard Racette, directeur du Groupe Les pionniers du Bell.



Échange socio-culturel au Séminaire

Un échange socio-culturel s'est dernièrement tenu au Séminaire de Sherbrooke. Une foule d'activités et de programmes ont pris la vedette lors de cet échange. Le Pensionnat de Waterville, le Collège Sacré-Coeur, le Séminaire de Sherbrooke, le Pensionnat des Ursulines de Stanstead et le Séminaire Salésien ont participé à l'échange.

À la MRC Memphrémagog

Surplus budgétaire de 2,175 \$

MAGOG (GP) — Les vérificateurs de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog ont remis les états financiers de l'organisme pour l'année 1982, et il en ressort un surplus de 2,175,00\$ pour un total de 398,627,00\$ des revenus de la section des activités inter-municipales.

Les sources de revenus de la MRC se partagent presque également entre les contributions des municipalités membres, soit 191,623\$ et les subventions du gouvernement du Québec: 195,595\$; s'y ajoutent quelques revenus locaux.

Avec un montant de 123,235\$, les salaires, les allocations du préfet et des membres du conseil, représen-

tent le plus important poste des dépenses, soit 31%.

C'est par ailleurs le service de l'évaluation qui est le plus coûteux avec plus de la moitié des dépenses: 218,000\$. Il est à noter qu'à elle seule, la succession du comté de Brôme a coûté près de 100,000\$ et celle du comté de Stanstead, près de 39,000\$. Toutefois, les vérificateurs précisent qu'il existe présentement une contestation du rôle d'évaluation préparé pour l'ancienne corporation du comté de Stanstead; comme ce dossier n'était pas encore fermé au moment des travaux de vérification, les montants qui seront déboursés seront récupérés par les municipalités concernées.

Municipalités en bref

La MRC Memphrémagog

MAGOG (GP) — M. Guy Duquette de la Commission nationale d'aménagement est venu expliquer le rôle d'arbitrage qu'exerce cet organisme entre une municipalité et la MRC ou entre un citoyen et la MRC. Cet arbitrage est rendu sur demande seulement, au sujet des règlements municipaux et de l'application sur le terrain de ces règlements.

La Municipalité régionale de comté Memphrémagog (MRC) a voté une résolution d'appui en faveur de la Cie de gestion Orford, auprès du Ministre des loisirs, de la Chasse et de la pêche, M. Guy Chevrette. La résolution demande au Ministre d'accorder un soutien financier à la compagnie afin de l'aider à installer un système de fabrication de neige artificielle au Mont Orford, un système d'éclairage des pistes, bref, à améliorer la station de ski dans son ensemble.

Le conseil de la MRC a invité l'association des citoyens d'Omer-

ville à assister aux séances publiques tenues le troisième mercredi de chaque mois à l'hôtel de ville de Magog suite à une demande de cet organisme d'obtenir de plus amples renseignements sur l'organisation de la MRC.

Il a été rappelé aux maires qu'aucune municipalité ne peut accorder de permis de construction par résolution du conseil. Autrement dit, seul l'inspecteur municipal est accrédité pour émettre des permis en fonction des règlements municipaux. En cas de désaccord entre le conseil et le fonctionnaire, la municipalité peut toujours le congédier si elle constate des irrégularités dans son travail.

M. Stewart Hopps a été nommé inspecteur municipal adjoint pour les municipalités de North Hatley et de Hatley ouest. Dans le Canton d'Orford, c'est maintenant M. Jean-Marc Gosselin qui agira à titre d'inspecteur municipal par intérim.

PROTHESES MAMMAIRES

Maillot de plage pour mastectomisée

SERVICE ORTHOPEDIQUE SHERBROOKE FERNAND GROLEAU INC. — S.O.S.

604, King Est, Sherbrooke 566-5551

RELAXATION

POUR VOUS QUI AVEZ:

- *sommeil difficile
- *manque de motivation
- *fatigue ou perte d'énergie
- *une allure déprimée
- *un tempérament nerveux

Ne restez pas dans cette situation. C'est urgent, avant qu'il ne soit trop tard.

AGISSEZ MAINTENANT

POUR VOUS QUI VOULEZ:

- *savoir comment vous détendre
- *contrôler votre respiration
- *maîtriser vos émotions
- *contrôler le stress

CONFERENCE

29 AVRIL, VENDREDI 8H P.M.
Auditorium Hôtel-Dieu

Anciens: 3,00\$
Non-membres: 4,00\$

avec Marc Ethier
Carole Raymond

sur les ondes vibratoires, l'amour, compensation, stress

SUPER Liquidation

OUVERT A L'ANNEE

COMPTON Route 147 sud
J.A.P.
Stationnement pour plus de 75 voitures
ROUTE 147 sud COMPTON

DE MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Du 25 avril jusqu'au samedi 30 avril, à 5h p.m.

CHAISE BERCANTE

sur roulement à billes

\$63

D'énormes camions-remorques sur place
DU CHOIX
tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre immense grange blanche.

SURPLUS D'INVENTAIRE DES MANUFACTURIERS

MEUBLES J.A.P. INC.

(819) 835-5607

CHLT TV

La petite maison dans la prairie; lundi 19h30

82519-2

Cadeaux Vive les mariés



GRACIEUSEMENT DE

la tribune



LIRE attentivement tous les règlements afin que la personne inscrite soit éligible au cadeau:

"VIVE LES MARIÉS"

Si vous connaissez une future mariée, ou projetez vous marier vous-même, complétez ce coupon et postez-le aussitôt que possible à l'adresse indiquée.

Voici en quoi consiste l'offre:

- * Au-delà de 20 produits (grand format) reconnus.
- * Des coupons rabais d'une valeur de plus de \$8.00.
- * Plusieurs livres de recettes de cuisine et de conseils à la ménagère, en provenance de compagnies reconnues.
- * Livraison gratuite de La Tribune, pendant deux semaines.
- * Valeur globale de plus de \$25.00!

Il n'y a absolument rien à acheter et cela ne vous engage en rien du tout! Tous les coupons doivent parvenir à l'adresse indiquée avant la date du mariage. L'offre n'est valable que pour les futures mariées qui éliront résidence après leur mariage au Québec, dans les comtés indiqués dans cette page: UNE LOCALITE OU LA TRIBUNE EST LIVREE A DOMICILE PAR CAMELOT. Le cadeau "Vive Les Mariés" est un hommage de La Tribune. Un seul cadeau par future mariée. Plusieurs milliers de futures mariées ont déjà reçu l'ensemble cadeaux de La Tribune. Voici la liste des comtés provinciaux dans lesquels nous faisons la livraison de La Tribune:

ARTHABASKA, DRUMMOND, FRONTENAC, MEGANTIC, COMPTON, ORFORD, RICHMOND, ST-FRANCOIS, SHERBROOKE.

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

la tribune

"VIVE LES MARIÉS"
Casier Postal 1100
Sherbrooke, Qué.
J1H 5L4

(Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée: _____

Prénom: _____ Nom de famille: _____

Nom du fiancé: _____

Prénom: _____ Nom de famille: _____

Adresse actuelle de la fiancée: _____

No: _____ Rue: _____ App: _____

Ville ou village: _____ Province: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____

Date du mariage: _____

Jour: _____ Mois: _____ Année: _____

Adresse après le mariage (si connue): _____

Cochez si vous êtes: Fiancée ☐ Mère ☐ Parent(e) ☐ Ami(e) ☐

Votre nom: _____

Votre adresse: _____

No: _____ Rue: _____ App: _____

Ville ou village: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____

□ À la firme La Chemise D. L.

Les négociations débutent demain

LAC-MEGANTIC — A moins d'un contretemps, les négociations qui, à plus ou moins longue échéance, aboutiront à la signature d'un premier contrat de travail entre la société La Chemise D. L. et ses employés débuteront mardi.

Les pourparlers devaient débuter beaucoup plus tôt: le 22 février, deux mois après que le ministère provincial du Travail eut reconnu à la Confédération des syndicats nationaux le droit de représenter les employés de la firme, les mandataires des deux

Deux rencontres

parties avaient convenu de se rencontrer le 16 mars et le 18 mars.

Les deux rencontres prévues pour le mois dernier n'ont pas eu lieu, à la requête de la société qui a prétexté

l'absence de son procureur, même si, de prétendre le syndicat, les deux dates retenues avaient été choisies par le procureur de la firme lui-même.

Selon Me Robert Guimond, conseiller juridique de la Confédération des syndicats nationaux, les relations entre employeur et employés sont très tendues à l'atelier de couture ouvert, il y a une quinzaine d'années, à Lac-Mégantic, par la firme La Chemise D.

L., surtout depuis que les employés ont joint les rangs de cette centrale syndicale.

"Il y a un peu plus d'un an, 150 couturières travaillaient dans cet atelier. Il n'en reste à présent qu'une vingtaine, bien que les marchés ou sont écoulés les vêtements qui y sont confectionnés n'aient pas trop souffert de la récession, comme si, pour empêcher l'implantation d'un syndicat, la firme avait été prête à tout, même à sacrifier une partie de ses marchés", d'affirmer Me Guimond en déplorant que l'obtention de la société ait entraîné le renvoi d'une centaine de couturières.

Le conseiller juridique de la Confédération des syndicats nationaux n'est pas tendre pour cette petite entreprise qui, il y a quelques mois à peine, a reçu de la Société de développement industriel du Québec une aide financière substantielle.

Il lui reproche d'avoir, le 1er mars 1982, une semaine, jour pour jour, avant que l'Union internationale des ouvriers du vêtement

pour dame ne réclame du ministère du Travail le droit de représenter les employés, diminué de 1,18 \$ l'heure le salaire des couturières et d'avoir, dix jours plus tard, imposé un mode de rémunération fondé sur le rendement, au vif mécontentement des employés.

Tactiques déloyales?

"Avant l'instauration de ce mode de rémunération, la couturière qui cousait 1,000 poches à des vêtements touchait 245 \$ contre 202 \$ pour 1,250 poches après son instauration", d'expliquer Me Guimond qui a imputé à la mauvaise presse faite à l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dame par la société l'entrée en scène et la victoire de la Confédération des syndicats nationaux.

Selon lui, la société n'hésite pas à recourir aux tactiques les plus déloyales pour retarder le moment où elle devra transiger avec une union ouvrière solidement implantée dans son atelier.

"Congédiements sous les prétextes les plus farfelus et intimidation sont devenus monnaie courante. Deux sociétés dont les actionnaires sont les actionnaires de la firme La Chemise D. L., Dube & Frères et Couture Dube, ont été fondées récemment et ont ouvert des ateliers de couture dans l'édifice qui abrite l'atelier de couture de cette société. Elles ont poussé l'impudence jusqu'à embaucher quelques-unes des couturières mises à pied par la firme La Chemise D. L.", de prétendre Me Guimond qui affirme que la Confédération des syndicats nationaux ne se laissera pas prendre à ce jeu et qu'elle exigera que les employés de ces deux firmes bénéficient des mêmes conditions de travail que les employés de la société La Chemise D. L.

à ces employés soit à présent accomplie dans la clandestinité par des couturières qui se contenteraient d'une rémunération de beaucoup inférieure au salaire que la firme La Chemise D. L. versait à ses employés.

"Si tel est le cas, la Confédération des syndicats nationaux verra à ce que cette pratique cesse immédiatement", d'affirmer Me Guimond.

Il aurait été intéressant de connaître le point de vue du président de la firme, M. Jacques Dubé, sur les griefs soulevés par Me Guimond mais, l'homme d'affaires étant particulièrement occupé, hier, il n'a pas été possible de le rejoindre.

Démarches infructueuses

LAC-MEGANTIC — Les démarches entreprises récemment auprès du maire de la ville de Lac-Mégantic, M. Jean Lessard, et du député du comté de Mégantic-Compton, M. Fabien Bélanger, par des couturières que la firme La Chemise D. L. a congédiées sous un prétexte ou sous un autre n'ont pas été très fructueuses.

Tout en faisant montre d'une profonde sympathie pour ces couturières dont quelques-unes étaient au service de cette firme depuis plusieurs années, les deux hommes politiques leur ont expliqué que seul

le ministère du Travail avait pouvoir de forcer leur employeur à les reprendre à son service si elles pouvaient démontrer que leur renvoi était injustifié et ils leur ont conseillé de porter leurs griefs à l'attention de la Commission des normes du travail.

Ils se sont engagés à leur faciliter, dans toute la mesure de leurs moyens, une rencontre avec un fonctionnaire attaché à cette commission qui pourra, après une enquête minutieuse, juger du bien-fondé du geste posé par la firme La Chemise D. L.



(Photo La Tribune)

Les démarches entreprises auprès du député Fabien Bélanger par des couturières de la firme La Chemise D. L. n'ont guère été fructueuses.

La démission de Coates demandée à nouveau

par Linda Roy
COOKSHIRE — Une ville histoire a refait surface lors de la dernière assemblée des 24 maires de la municipalité régionale du comté du Haut-St-François. Il s'agit du projet d'annexion d'une partie de la municipalité de Dudswell à Bury.

de Dudswell, M. Normand Lussier, le préfet de la MRC, M. Wells Coates aurait agi à l'encontre d'une résolution votée par la MRC. Ce qui, à l'avis de M. Lussier, aurait nui à l'annexion de Dudswell à Bury.

Aussi, M. Lussier a présenté une triple demande aux 24 maires

présents: premièrement, que la MRC se dissocie de son préfet; deuxièmement, que chacune des municipalités passe une résolution en concordance avec celle du 18 août (laquelle ne s'objectait pas à l'annexion, sans toutefois la recommander) et enfin, que M. Coates remette sa démission.

Affaires municipales. Certains d'entre eux ne voyaient pas l'utilité d'une telle résolution, étant donné que le ministère a déjà refusé deux fois auparavant. Aussi, la résolution a-t-elle été acceptée à 14 contre 10.

Démision?

Une discussion a suivi cette demande et les maires ont convenu qu'il n'appartenait pas à la MRC de décider du sort de 2 municipalités, et que les décisions devaient être prises par ces deux municipalités concernées. Ils ont ensuite adopté une résolution, semblable aux antérieures, stipulant que la MRC du Haut-St-François ne s'objectait pas à l'annexion, mais que la décision appartenait au ministère des

Aussi, il a été résolu qu'à l'avenir, toutes les MRC devront être présentées par écrit.

GARAGE PIERRE YARGEAU
Mécanique générale
Spécialités:
• mise au point (tune-up) •
• freins • service de dépannage



Réparations et entretien de toutes les VOITURES IMPORTÉES
1285, boul. Queen n., Sherbrooke 567-1211

• RECHERCHÉ • RECHERCHÉ • RECHERCHÉ

Le voici enfin! Le Vrai Portrait de l'homme le plus recherché en Estrie.

L'AMI DENIS

HONDA

SPECIAL
ATC 110,
Modèle 83
\$1,199⁰⁰

Les Entreprises Denis Boisvert
2, rue Queen, Lennoxville, 565-1376

Municipalités en bref

La MRC du Haut-St-François

Un projet avait été proposé afin d'agrandir l'édifice de la MRC situé à Cookshire. Il était même question de faire une demande de subvention au ministère, lequel absorberait probablement 75% des coûts (environ 93,000 \$). La MRC n'aurait que 25% à payer, et le montant serait défrayé par les 24 municipalités. Mais selon certains maires, leurs budgets ne leur permettent pas de telles dépenses avant au moins deux ans. De nouvelles études seront donc faites pour évaluer les besoins réels d'un tel réaménagement.

— O —

Lors de la dernière assemblée, il a aussi été question de la représentativité des 3 villes au sein du conseil d'administration de la MRC. En effet, aucun représentant de Cookshire, East-Angus et Scotstown ne siège sur ce conseil. Un accord semblait sur le point d'être conclu, mais n'a décidé d'en remettre la décision à la prochaine assemblée, en raison de l'heure tardive. De toute façon, même si la décision s'avérait favorable pour ces trois villes, les changements ne se feront pas avant les prochaines élections de l'année prochaine.

CENTRE DE PEINTURE DE L'ESTRIE
VENTE:
de tout pour la carrosserie d'auto - peinture, papier sablé, etc.
fini original des voitures importées
160, rue Short (près Fédéral) Sherbrooke 563-3466

LE DOCTEUR DU PARE-BRISE EAST ANGUS

REPARATION DE PARE-BRISE SANS REMPLACEMENT.

SYSTÈME NOVUS

NOUVELLE ADRESSE: 130, Angus S., East Angus 832-4930
(Même édifice que Pneu Comeau)

GENRES DE REPARATIONS DE PARE-BRISE:

SPECIAL TOIT OUVRANT: \$199
(Pour tous genres de voitures, taxes incl.)

REPARATION DE VOTRE PARE-BRISE SANS REMPLACEMENT

- Installation de pare-brise
- Installation de toits ouvrants
- Remboursement
- Installation de couvre-sièges sur mesures
- Transformation de vans

Prop. **LOUIS HEBERT**
10 ans d'expérience dans le domaine.
Accepté et approuvé par les compagnies d'assurances.
Affilié à Couvre-Sièges Sherbrooke.

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 8h a.m. à 17h.; jeudi et vendredi: 8h. a.m. à 20h., samedi: 8h à 17h.

LOTOMATIQUE
ABONNEMENT-VACANCES...

PARTEZ EN VACANCES... ET CONFIEZ VOTRE CHANCE À LOTOMATIQUE!

10 tirages **Mini** incluant 2 tirages avec lots bonis

5 tirages **INTER** incluant 1 tirage avec lots bonis

10 tirages **Provincial** incluant 1 tirage avec lots bonis

2 tirages **Super Loto** avec lots bonis

10 tirages **6/36** ou **6/49**

PLAN A (55\$)
LA MINI • INTER
PROVINCIAL
SUPER LOTO • 6/36
Période: DU 27 MAI AU 29 JUILLET

PLAN B (55\$)
LA MINI • INTER
PROVINCIAL
SUPER LOTO • LOTTO 6/49
Période: DU 27 MAI AU 30 JUILLET

SÛR ET PRATIQUE:
Plus de billets égarés, plus de tirages manqués. Participation à tous les lots bonis, lots instantanés et aux "MISE-TÔT" du 6/36. Loto-Québec s'occupe de tout, incluant la vérification après tirage et l'envoi de chèques.

PLUS AUTOMATIQUE QUE JAMAIS!
Vous pouvez maintenant vous abonner directement par téléphone.
Montréal: 873-7198
Extérieur: 1-800-361-8095 (sans frais)
Ou en utilisant le coupon-réponse ci-dessous.

Tous les abonnements doivent être reçus par Loto-Québec au plus tard le 19 mai 1983. L'abonnement-vacances entrera en vigueur aux dates mentionnées pour chacune des loteries sur le certificat d'abonnement émis par Loto-Québec.

Pour vous abonner, vous n'avez qu'à nous faire parvenir ce coupon-réponse accompagné de votre paiement à l'ordre de Loto-Québec, avant le 19 mai 1983 à:

LOTOMATIQUE
Loto-Québec
B.P. 9999, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 1A1

Je désire me procurer participation(s)
au plan A à 55\$ = \$
ma combinaison 6/36: [] [] [] [] [] []

Je désire me procurer participation(s)
au plan B à 55\$ = \$
ma combinaison Loto 6/49: [] [] [] [] [] []

NOM: _____
PRENOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ PROV: _____
CODE POSTAL: _____ TEL: _____
SIGNATURE: _____

J'inclus un chèque ☐ ou un mandat ☐ à l'ordre de Loto-Québec
Portez à mon compte ☐ Visa ☐ ou MasterCard ☐
numéro de la carte de crédit: _____
Correspondance en anglais ☐ en français ☐

Abonnez-vous à la chance...

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

en bref

Centre du Québec

Nouveau conciliateur chez Bérol

DRUMMONDVILLE- Le permanent syndical de la CSD à Drummondville, M. Réjean Blanchette, s'est dit confiant qu'avec la récente nomination d'un nouveau conciliateur dans le conflit de travail qui persiste à la compagnie Bérol depuis plus de deux mois, un rapprochement s'effectuera entre les parties en cause.

M. Blanchette est d'avis que le nouveau conciliateur, M. Jean Des Trois Maisons, saura réinstaurer le climat de confiance nécessaire pour que les négociations aboutissent à un règlement. Déjà deux rencontres ont eu lieu depuis l'arrivée de M. Des Trois Maisons, la première le 14 avril avec les parties patronale et syndicale et l'autre, le 20 avril, avec le syndicat seul qui a exposé sa position dans le conflit qui dure depuis le 9 février dernier. Au moins deux autres rencontres sont prévues, l'une au début de mai avec la partie patronale et une autre où tous se réuniront, pour peut-être s'entendre sur un règlement final.

St-Guillaume: la fête continue...

DRUMMONDVILLE- Les festivités entourant le 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de St-Guillaume, à une trentaine de kilomètres de Drummondville, se sont poursuivies en fin de semaine avec la célébration hier matin de la messe pontificale à 10h30, suivie d'un banquet à la salle municipale.

Ces manifestations s'inscrivent dans une suite d'activités qui ont débuté en janvier et qui se poursuivront tout au cours de l'année jusqu'au 25 décembre, alors qu'on célébrera une messe de minuit à l'ancienne.

Bibliothèque: échancier respecté

DRUMMONDVILLE- La rénovation de l'ancien High School de la rue Des Ecoles pour la localisation de la bibliothèque municipale suit son cours normal et les échanciers sont respectés à la lettre.

Voilà en tout cas ce qu'a confirmé à La Tribune hier après-midi le responsable de la bibliothèque municipale, M. Pierre Meunier, ajoutant que l'horaire de construction est en avance de deux ou trois semaines, ce qui confirme l'ouverture des nouveaux locaux pour octobre prochain. La municipalité, qui correspond au Salon du livre du juin, permettra, de dire M. Meunier, aux gens de la presse ainsi qu'aux exposants du Salon du livre, de visiter la nouvelle bibliothèque et de voir où en seront rendus les travaux.

Quant aux coûts, qui ont fait l'objet de nombreuses contestations avant leur adoption définitive, M. Meunier affirme que le budget prévu est respecté à la lettre et que, là aussi, tout va pour le mieux. On prévoit déjà l'ouverture de la bibliothèque pour octobre.



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

L'Amiante

Six projets RELAIS acceptés

THETFORD-MINES — Six autres projets ont été acceptés dans la circonscription fédérale de Frontenac dans le cadre du programme RELAIS, permettant la création temporaire de 32 nouveaux emplois grâce à des subventions totales de 172,329 \$. Quatre d'entre eux ont été accordés à des organismes de la région de Plessisville en regard de deux pour le secteur de Thetford-Mines. Le plus important se rapporte au nettoyage des rives de la rivière Bécancour, par la Chambre de commerce de l'Amiante, qui favorisera l'embauche de 16 personnes avec un subside de 72,776 \$. Jusqu'à présent, le comté de Frontenac a bénéficié de 14 projets RELAIS, représentant 72 emplois et des octrois de 404,141 \$.

Bois-Francs

Les subventions se font attendre

PRINCEVILLE — Les permanents de deux des principales maisons de jeunes des Bois-Francs sont en chômage. A Warwick, la Gare 12-18 poursuit son travail avec des bénévoles tandis qu'à Princeville, les grands frères et grandes sœurs des jeunes ont pris la relève.

Toutefois, de déclarer Pierrette Duclos, de la Maison de jeunes de Warwick c'est de plus en plus difficile de travailler en attendant les subventions. C'est pareil pour nous autres d'ajouter Lyne Légaré, de la maison La Fréquence à Princeville. C'est difficile d'assurer la continuité quand on marche de subventions en subventions.

Les deux animatrices déplorent le fait que tout est continuellement à recommencer. "Notre survie, d'indiquer Pierrette Duclos, est liée à toutes sortes de programme. On les essaye un après l'autre. Ainsi l'an dernier la Gare 12-18 a reçu 75,000\$ dont 25,000\$ émanaient du ministère des Affaires Sociales. Avec cet argent on a créé 13 emplois. Mais maintenant les fonds sont épuisés et on se retrouve le bec à l'eau."

Congrès Lions: participation record

VICTORIAVILLE (PC) — Le congrès du club Lions du district de Victoriaville, qui se tenait durant le week-end, a connu un record de participation, alors que 1,057 membres de 67 clubs locaux ont participé aux assises.

Le nouveau gouverneur, M. Luc Fréchette, a fait appel au bénévolat et au désir de servir des membres des clubs Lions, qui se dévouent particulièrement envers les personnes sourdes et muettes.

M. Fréchette, enseignant de la municipalité de Charny, a fait connaître ses objectifs: il demande à tous les clubs Lions du district de Victoriaville de recruter, durant la prochaine année, au moins trois nouveaux membres chacun. Il vise de plus la création de cinq nouveaux clubs.

Congrès régional de la Croix-Rouge

VICTORIAVILLE (DG) — MM. Gédéon Grenier, président régional de la Croix-Rouge et Gérard Toutant, président de la section d'Asbestos invitent la population de la région d'Asbestos et des Bois-Francs à assister au prochain congrès régional le 30 avril prochain.

Les assises auront lieu au motel Marlodge, sur la route 255 entre Danville et Asbestos, à compter de midi. Ce congrès se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Gérard Piché, d'Asbestos.

A cette occasion, des personnes ressources traiteront des différents programmes de la Croix-Rouge. Un film sur l'amiante sera également visionné.

Le père Jean au Rallye Tiers-Monde

VICTORIAVILLE (DG) — Le père Occide "Cico" Jean sera à Victoriaville, le 14 mai prochain à l'occasion de la marche du Rallye Tiers-Monde.

Le séjour du père Jean débutera le 11 mai par une visite de deux jours à la polyvalente Le Boisé où il rencontrera principalement les étudiants de l'Atelier de culture qui ont adopté cette année un projet dans la région de Kenscoff, en Haïti, où oeuvre le jeune prêtre haïtien. Les jeudi et vendredi soirs suivants, le Père "Cico" sera au Carrefour des Bois-Francs afin de rencontrer les gens de la région.

Les pays récipiendaires du Rallye Tiers-Monde seront cette année le Zaïre (Meune Ditou), le Cameroun (Douvangar), Haïti (Kenscoff) et le Brésil (Porto Alegre).

3e Olympiade industrielle de la région de l'Amiante
Beauce Fibre de Verre rafle l'or

THETFORD-MINES (PS) — Contrairement à ce qui s'était déroulé lors des deux premières années où les trois mêmes industries s'étaient échangées les médailles d'or, d'argent et de bronze, la troisième édition de l'Olympiade industrielle de la région de l'Amiante a finalement pu honorer trois autres entreprises qui, au cours de l'année 1982, se sont particulièrement distinguées.

Mais, encore là, deux de ces trois entreprises lauréates s'étaient méritées des mentions l'année dernière soit pour l'implication efficace dans le milieu ou pour le meilleur investissement.

C'est la firme Beauce Fibre de Verre Inc. de Ste-Clothilde qui a remporté la médaille d'or. En 1982, cette entreprise n'a pas hésité à investir 200,000 \$ pour développer de nouveaux produits et concevoir ses propres équipements. Et, par la gamme de ses produits, Beauce Fibre de Verre Inc. a pénétré avec succès des marchés extérieurs, réalisant 11 pour cent de ses ventes dans les autres provinces canadiennes et plus de 21 pour cent aux Etats-Unis.

La médaille d'argent a été décernée à Les Produits Régals (1980) Inc. de Thetford-Mines qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 25 pour cent en 1982 et qui a introduit sur le marché deux nouveaux produits et qui exploite avec succès une formule particulière d'investissement, soit la participa-

tion financière d'hommes d'affaires, de producteurs laitiers et des employés.

C'est la compagnie Benmic Inc. de St-Pierre de Broughton qui s'est méritée la médaille de bronze. Spécialisée dans la fabrication de poudre de talc, cette entreprise réalise la majorité de ses ventes à l'extérieur du Québec, ayant investi avec succès dans la recherche et la conception de nouveaux produits au cours des années et démontrant tout son potentiel par un accroissement majeur de ses ventes en 1982.

Suite à la remise des médailles, les organisateurs de l'Olympiade industrielle ont honoré quatre autres PME de la région. Une mention spéciale a été présentée à l'agronome Jacques Côté de la Meunerie St-Pierre de Broughton pour le redressement spectaculaire réalisé au cours des derniers mois et qui a permis la sauvegarde d'une trentaine d'emplois tout en réalisant des profits en 1982 et ce, après que cette entreprise ait subi de

lourdes pertes lors des années antérieures.

Pour l'entreprise qui a su le mieux faire refléter le dynamisme et l'image de la région à l'exté-

rieur, le jury a retenu la compagnie Thetford-Gosselin Transport Inc. Quant à la mention d'honneur à l'investissement, elle a été accordée à la Boulangerie Moderne-Roussin Ltée de Thetford-Mines.



(Photo La Tribune par Thetford-Mines)

L'entreprise Benmic Inc. de St-Pierre de Broughton s'est méritée la médaille de bronze. Son président, M. Michel Cyr, reçoit une plaque souvenir de M. Michel Lavallières.

Résidences St-Frédéric: nouvelle solution proposée par l'Atelier

par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE- Une alternative au projet des Résidences St-Frédéric a été présentée au député de Drummond à la Chambre des Communes, Me Yvon Pinard, par l'Atelier du Logement Communautaire des Bois-Francs.

Ce nouveau projet qui, selon un porte-parole de l'Atelier, M. Marc Savaria, correspondrait plus aux besoins de la population en matière de logement que celui des Résidences St-Frédéric, propose la construction de maisons en rangées. Conçues pour être utilisées par des familles, plutôt que par des personnes seules, ces maisons pourraient être construites au coût de 34 000 \$ par unité de logement de 5 pièces. Le projet de l'Atelier prévoit des modules de 6 logements de deux étages, construits en rangée.

325 \$ par mois

Les loyers seraient fixés autour de 325 \$ par mois. Les Résidences St-Frédéric, quant à elles, fixeraient des loyers qui varieraient de 500 à 600 \$ mensuellement, pour des appartements sensiblement plus petits que ceux de l'alternative proposée par l'Atelier.

L'Atelier ne s'adresse pas à la même clientèle que les promoteurs

des Résidences St-Frédéric. M. Savaria affirme que les logements "de luxe" offerts par les Résidences "ne correspondent pas à un besoin énorme à Drummondville, tandis que les listes d'attente pour des logements coopératifs se chiffrent à plusieurs dizaines de noms".

M. Savaria estime qu'il y a, à l'heure actuelle, une plus grande demande pour des logements familiaux à loyers moyens qu'une demande pour des loyers pour personnes âgées, retraitées, à hauts revenus, ces derniers représentant la clientèle visée par les Résidences St-Frédéric.

Alors que le projet des Résidences St-Frédéric, amorcé il y a quatre ans par ses promoteurs, semble suivre malgré tout son cours normal, M. Savaria affirme que le projet alternatif de l'Atelier pourrait se mettre en branle en près de trois mois, étant déjà, affirme-t-il, assuré d'une clientèle et possédant un concept d'habitation plus conforme aux besoins des gens.

Réception "sympathique"

Le député de Drummond, Me Pinard, a accusé réception du projet de l'Atelier, un accusé de réception qualifié de "sympathique" par M. Savaria.

Le projet des Résidences St-Frédéric est estimé à l'heure actuelle à plus de trois millions de dollars et

prévoit la construction de 87 logements. Rejoint par La Tribune hier après-midi, le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, a affirmé que le "projet va bien, qu'il n'y a rien qui accroche" et que d'ici quelques jours ou quelques semaines, a-t-il dit, la SCHL devrait donner le feu vert pour sa réalisation, à moins, évidemment, que d'ici là, d'autres alternatives se présentent.

Pas de fumée sans feu...

DRUMMONDVILLE- Un peu de fumée et une forte odeur de brûlé ont été suffisantes samedi soir pour craindre le pire au Manoir Drummond de la rue Hériot. Mais, heureusement, rien de tout cela ne s'est produit et on a tôt fait de localiser la source du doute: une chaise, où, par mégarde, un fumeur quelque peu imprudent avait mis le feu.

Dans une chambre du second étage du vaste édifice, un vieil homme nonagénaire avait par imprudence brûlé une chaise de sa chambre et,

après avoir éteint ce début d'incendie, n'aurait pas cru bon d'en avertir les responsables de l'hôtel.

Mais la fumée dégagée par cet incident n'en a pas moins continué de se répandre un peu partout propageant du même souffle une odeur suspecte. Deux auto-patrouilles et deux camions du service des incendies de Drummondville ont été dépêchés sur les lieux, vers 21h45 pour en repartir trois quarts d'heure plus tard, après que les policiers-pompiers aient bien inspecté les lieux.

Semaine de sensibilisation dans les Bois-Francs
3 Maisons de jeunes s'unissent

VICTORIAVILLE (DG) — Les Maisons de jeunes de Victoriaville, Princeville et Warwick se sont unies pour présenter un programme commun à l'occasion de la semaine de sensibilisation des Maisons de jeunes, qui a lieu du 25 avril au 1er mai 1983 au Centre du Québec.

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à Princeville, Pierrette Duclos, Lyne Légaré et Michel Dumais, ont rappelé qu'une maison de jeunes c'est avant tout un lieu de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans où ensemble et avec le support d'animateurs on organise

En plus d'être un endroit où on retrouve des activités sociales, culturelles et sportives les maisons de jeunes comptent sur un centre d'informations, un placement-adolescents et une banque d'emplois.

Par ces différentes activités les Maisons de jeunes permettent de

pas des endroits de perdution. Le jeune qui s'y rend doit respecter certains règlements dont l'abstinence de boissons alcoolisées et de drogues au local et sur le terrain adjacent. De plus, celui ou celle qui brise quelque chose doit le réparer ou le payer.

Le financement des Maisons de jeunes est acquis par la réalisation de projets gouvernementaux, des subventions. On encourage également l'autofinancement de certaines activités par des lave-auto et des vente de macarons.

Bref, de conclure Lyne Légaré, Pierrette Duclos et Michel Dumais, les Maisons de Jeunes veulent oeuvrer dans le sens de la prévention; c'est à dire: la croissance et le développement positif de l'adolescent.

butera le 26 avril par la présentation à cablevision d'un vidéo sur les Maisons de jeunes. Le 29 avril à 20h00, il y aura présentation du film "Le ciel peut attendre" au grand auditorium du CEGEPDE Victo ainsi qu'un kiosque d'information de 13h00 à 17h00 à la maison des jeunes de Victo et un kiosque à la maison des jeunes de Princeville de 13h00 à 21h00.

Le 30 avril, de 13h00 à 17h00 à la salle Donrémé de Victoriaville il y aura présentation d'un spectacle amateur gratuit. En soirée de 18h00 à 19h30 un souper communautaire au Trait d'Union, au 23 du boulevard Gamache et de 20h00 à minuit ont soulignera l'ouverture officielle de la nouvelle maison des jeunes de Victo: Le Trait d'Union avec le groupe Carcajou.

Les activités de la semaine de sensibilisation seront clôturées dimanche à la Gare 12-18 de Warwick où il y aura kiosque et sondage de 10h30 à 22h00.

Le programme

La semaine de sensibilisation de-



(Photo La Tribune par Doris Giroux)

Les maisons de jeunes ont un rôle important à jouer dans le développement des adolescents. A cet effet, les animateurs Lyne Légaré, Michel Dumais et Pierrette Duclos des Maisons de jeunes de Warwick: La Gare 12-18, de Victo: Le Trait d'Union et de Princeville: La Fréquence ont mis sur pied un programme d'information et de visites pour la semaine de sensibilisation.

et participe à des activités pour occuper ses loisirs, s'instruire, se divertir, se développer et grandir dans une atmosphère propice.

Une Maison de jeunes, c'est également un organisme à but non lucratif qui s'efforce de fonctionner à l'année, de mentionner Pierrette Duclos en faisant allusion aux problèmes des subventions irrégulières.

se prendre en main individuellement et collectivement, le développement de l'autonomie et favorisent l'épanouissement du jeunes en l'invitant à confronter ses valeurs et à évaluer son sens critique.

Des règlements

Les Maisons de jeunes ne sont

Embellissez votre propriété

FROST

Pour tous genres de clôtures résidentielles, commerciales ou industrielles contactez votre distributeur local des clôtures Frost inc.

Robert Chagnon Inc.
Les appels à frais virés sont acceptés
(514) 292-3540

FROST

FROST

Protégez vos enfants et vos animaux